

ŁUKASZ SZKOPIŃSKI

Université de Łódź

Étienne-Léon de Lamothe-Langon : destin d'un faussaire par vocation

Auteur extrêmement prolifique¹, Étienne-Léon de Lamothe-Langon (1786-1864) laissa à la postérité de nombreux romans appartenant à des genres différents et fut, selon un de ses contemporains, « l'un des auteurs les plus goûtés dans les cabinets de lecture »². Cependant, si on se souvient encore de lui à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, c'est grâce à sa longue liste de mémoires apocryphes attribués à des personnages célèbres. Parmi les ouvrages faisant partie de ce groupe, il faut évoquer surtout les mémoires sur la vie et l'époque de Louis XVIII, Madame du Barry, Gabrielle d'Estrées, la Comtesse d'Adhémar, Sophie Arnould ou Jean-Jacques-Régis de Cambacérès³. La

1 Lamothe-Langon assurait lui-même avoir publié au moins mille cent volumes, mais selon L. de Santi, qui fut un des premiers à s'intéresser à l'œuvre du romancier, « [c]'est certainement à quinze cents volumes qu'il faut évaluer les quatre cents ouvrages, en prose ou en vers, qu'il a publiés sous son nom et sous les pseudonymes les plus divers » (L. de Santi, « Épisodes de l'histoire de Toulouse sous le Premier Empire (Extraits des mémoires inédits de Lamothe-Langon) », [dans :] *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, Toulouse, Douladoure-Privat, 1911, t. 9, p. 88).

2 *Le Constitutionnel*, 20 août 1838, p. 4.

3 *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII, sa cour et son règne*, Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829 ; *Mémoires de la comtesse Du Barri*, Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829 ; *Mémoires de Gabrielle d'Estrées*, Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829 ; *Mémoires et souvenirs d'un Pair de France*, Paris, Tenon, 1829 ; *Mémoires et souvenirs d'une femme de qualité sur le Consulat et l'Empire*, Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1830 ; *Mémoires d'un émigré*, Paris, Lepetit,

liste complète des mémoires apocryphes écrits par Lamothe-Langon serait beaucoup plus longue et, selon nous, elle ne pourrait jamais être tout à fait exhaustive, étant donné que la paternité de certains de ces ouvrages reste aujourd'hui encore assez problématique⁴, fait qui dépasse d'ailleurs le cas propre de cet écrivain et qui caractérise la majorité des faux mémoires de cette période. Il est pourtant indéniable que Lamothe-Langon, pour reprendre l'observation amusante de Philibert Audebrand, « tira vingt morts illustres de leurs sépulcres pour leur faire raconter leurs vies, et le public, toujours vorace, toujours crédule, a avalé tout cela »⁵.

Le but du présent article est, d'abord, d'analyser les réactions de la presse après la parution en 1829 des

1830 ; *Mémoires de Louis XVIII*, Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1833 ; *Souvenirs sur Marie-Antoinette [...] par M^{me} la Comtesse d'Adhémar*, Paris, Mame, 1836 ; *Mémoires de M^{lle} Sophie Arnoult*, Paris, Allardin, 1837 ; *Les Après-dîners de S. A. S. Cambacérés*, Paris, Arthus Bertrand, 1837.

4 À titre d'exemple, le recueil *Mémoires tirés des archives de la police de Paris* fut publié sous le nom de Jacques Peuchet en 1838, c'est-à-dire huit ans après sa mort. Selon L. de Santi (*op. cit.*, p. 89) et J. M. Quérard (*Les supercheries littéraires dévoilées*, Paris, L'Éditeur, 1850, t. 3, p. 446), l'ouvrage est en réalité de Lamothe-Langon. D'autres croient que Lamothe-Langon prépara les six volumes sur la base de notes et de l'archive de Peuchet, version la plus probable selon nous (Cf. É. Groffier, *Un encyclopédiste réformateur. Jacques Peuchet (1758-1830)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 127-128). On y ajoute parfois aussi le nom du journaliste Émile Bouchery, mais sans préciser quel aurait été son rôle exact dans la création de l'ouvrage (D. Compère, *Le Comte de Monte-Cristo d'Alexandre Dumas. Lecture des textes*, Amiens, Encrage, 1998, p. 11). Citons encore l'exemple des *Souvenirs de Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette* (1838). Cet ouvrage est parfois attribué à Lamothe-Langon quoique d'autres, notamment J. M. Quérard, assurent qu'il est de Georges Touchard-Lafosse (J. M. Quérard, *Le Quérard. Archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises*, Paris, 1856, p. 435).

5 Ph. Audebrand, *Romanciers et Viveurs du XIX^e siècle*, Paris, Lévy, 1904, p. 22.

mémoires apocryphes les plus célèbres⁶ rédigés par Lamothe-Langon pour passer, par la suite, à la manière dont le romancier présente lui-même sa conception des pseudo-mémoires dans la préface aux *Après-dîners de S. A. S. Cambacérès*. Il en émerge une vision complexe de ce genre, tellement populaire à l'époque, et de ses multiples facettes⁷.

Cependant, avant de nous pencher sur la question de ses pseudo-mémoires, il faut observer que le penchant de Lamothe-Langon à peindre sa propre version du passé, parfois significativement modifiée et adaptée à ses besoins, ne se limite pas à la littérature. Né Léon de Lamothe dans une famille noble, mais apparemment non-titré, il adopte au début le patronyme de Lamothe-Houdancourt, pour se convertir peu après en baron Étienne-Léon de Lamothe-Langon. L'histoire de la vie et de l'autocréation de cet écrivain⁸ dépasse largement le cadre de cette modeste étude, mais il suffit de souligner qu'il ne rate aucune occasion pour enrichir sa biographie d'épisodes glorieux et pour adorer sa généalogie d'ancêtres prestigieux. Après avoir découvert l'existence d'Elpide de Goth, sœur du pape Clément V et épouse d'Amanieu de Lamothe, baron de Langon, ainsi que de leur fils, le cardinal Gaillard de Lamothe, il n'hésite pas à inclure ceux-ci dans son arbre généalogique. Non seulement il décrit cette filiation comme un fait dans la *Biographie toulousaine*⁹,

6 Il s'agit des *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII, sa cour et son règne* et des *Mémoires de la comtesse Du Barri*.

7 Cf. D. Zanone, *Écrire son temps : Les mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006, nouvelle édition en ligne : <http://books.openedition.org/pul/11873>.

8 Cf. Ł. Szkopiński, *Le Romanesque ténébreux d'Étienne-Léon de Lamothe-Langon*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2023, p. 15-36.

9 *Biographie toulousaine, ou Dictionnaire historique des personnages qui par des vertus, des talents, des écrits, de grandes actions, des fondations utiles, des opinions singulières, des erreurs, etc. se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse, ou qui ont contribué à son illustra-*

ouvrage dont il fut co-auteur, mais il mentionne aussi ces ancêtres illustres dans certains de ses romans, tels que *Les Mystères de la tour de Saint-Jean* (1819) ou *La Cloche du trépassé* (1839). Dans les *Souvenirs d'un fantôme* (1838), il évoque une autre parente supposée, Clairmonde de Lamothe, dont descend le roi Henri IV et, à travers lui, « les Bourbons aujourd'hui régnants »¹⁰. Les cas où le romancier fait mention dans ses ouvrages des « Lamothe » et des « Langon » sont encore plus fréquents.

Sa passion pour l'histoire liée à son érudition et à ses connexions dans la société et dans le monde éditorial, son approche extrêmement créative, pour ne pas dire laxiste, de la description du passé ainsi que le fait d'avoir une plume facile, quoique rarement tout à fait conforme aux règles grammaticales, prédestinèrent Lamothe-Langon à devenir un des auteurs les plus importants dans le domaine des mémoires apocryphes de la première moitié du XIX^e siècle.

Si de nombreux lecteurs croyaient, ou du moins voulaient croire, à l'authenticité de ces mémoires, les critiques et la presse de l'époque refusaient d'ordinaire de tomber aussi facilement dans le piège préparé par Lamothe-Langon et ses semblables. Cela dit, il se trouvait des journalistes prêts à participer à cette mascarade littéraire.

Ainsi, un article dans *Le Figaro* nous assure que les *Mémoires de la comtesse Du Barri* furent « écrits par cette dernière, et seulement changés de forme par l'éditeur »¹¹. De plus, l'auteur de ce compte-rendu

tion, Paris, L. G. Michaud, 1823, t. 1, p. 367.

10 É.-L. de Lamothe-Langon, *Souvenirs d'un fantôme, chroniques d'un cimetière*, Paris, Charles Le Clère, 1838, vol. 1, p. 282.

11 *Le Globe* du 11 juillet 1829 (p. 436) perpétue la même fiction. Après avoir noté la présence de « quelques histoires un peu trop lestes » ainsi que l'attitude « trop froide » de Madame du Barry et sa retenue « dans la peinture des dernières tendresses et des derniers adieux du roi », l'au-

souligne que ces mémoires « jettent un jour nouveau sur l'intérieur de la cour de Louis XV » et qu'« on trouve à chaque page un cachet d'authencité [sic] dans l'exactitude des détails, dans la parfaite connaissance des personnages mis en scène, et jusque dans le style, facile, spirituel, et même prétentieux. C'était ainsi que l'on devait parler dans les Petits Appartements [...] »¹².

Néanmoins, le ton de la majorité des recensions que nous avons repérées est sur ce point beaucoup moins bienveillant que l'article que nous venons de citer. Ainsi, le critique littéraire de *La Gazette de France*, qui signa son texte « Colnet », ne cache pas sa méfiance vis-à-vis des pseudo-mémoires de Madame du Barry : « mais les mémoires qui paraissent aujourd'hui sous son nom, sont-ils vraiment son ouvrage ? on l'affirme ; mais ne fallait-il pas le prouver un peu mieux ? le public est devenu très défiant et je n'en suis pas surpris. Ce pauvre public ! il a été si souvent pris pour dupe ! certains éditeurs ont tant abusé de sa bonhomie et de sa crédulité ! » Après quoi il observe qu'on donne à la comtesse « un ton qui n'était pas le sien », qu'« on lui prête d'insolents propos qu'elle n'a pu tenir » et que « [b]ien d'autres indices décèlent la fraude ». L'auteur de l'article avise le lecteur que « [c]'est une mystification qu'on lui prépare » et « s'il est trompé, c'est qu'il voudra l'être ». Enfin, selon le journaliste, l'ouvrage présenté déclenche aussi des controverses au niveau idéologique :

« Non jamais M^{me} du Barri n'a pu parler ainsi, jamais elle n'a poussé l'insolence aussi loin ; mais il fallait sacrifier aux opinions du jour, il fallait pour plaire à la nouvelle France, verser sur l'ancienne le mépris et le ridicule, car tel est, je le soupçonne, le but qu'on

teur de l'article plaint l'éditeur du recueil, en observant qu'« [u]n homme d'imagination et de verve, comme l'éditeur de cet ouvrage, a dû se sentir gêné d'avoir une conscience et de ne pouvoir animer la réalité ».

12 *Le Figaro*, 27 février 1829, p. 1.

s'est proposé en publiant les mémoires de M^{me} du Barri qui seront, nous devons nous y attendre puisqu'on nous en menace, suivis de beaucoup d'autres rédigés probablement dans le même esprit et les mêmes intentions »¹³.

Le même compte rendu suggère qu'il existe en fait une manière simple pour l'éditeur de l'ouvrage d'en prouver l'authenticité : il suffit qu'il montre les documents originaux sur lesquels les mémoires en question auraient été fondés. Ce postulat n'était sans doute pas isolé puisque quelques mois plus tard *Le Figaro* informe que, « [p]our convaincre les plus incrédules », l'éditeur des *Mémoires* « parle de déposer les manuscrits chez un notaire ». Selon l'auteur de cet article, « [s]ans doute on reconnaît qu'une main habile a suppléé à l'original ; mais les lettres dont la réunion forme ce charmant ouvrage, feront taire ces doutes éternels qui prennent leur source dans l'envie, l'ignorance et la suffisance, plus fatales à la littérature que tout le reste »¹⁴. Cette annonce visait sans doute uniquement à gagner du temps et à contredire les détracteurs puisque nous ne trouvons aucune mention ultérieure d'une telle présentation de la part de l'éditeur.

Un mois plus tard, un autre texte signé « Colnet » et publié par *La Gazette de France* conteste cette fois l'authenticité des *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII, sa cour et son règne*, constatant que cet ouvrage est composé « non par une femme, comme on voudrait nous le faire croire, mais par un jeune homme qui certainement a beaucoup d'esprit, mais qui devrait l'employer plus utilement pour lui et pour nous ». L'auteur de cet article ajoute également la remarque cocasse suivante à propos de cette « femme

13 *La Gazette de France*, 13 avril 1829, p. 3-4.

14 *Le Figaro*, 13 juin 1829, p. 1.

de qualité » : « malgré ses huit lustres bien comptés et, la barbe que je sais qu'elle a au menton, elle vous assure *qu'elle est encore fort bien* »¹⁵.

Les comptes rendus de ces pseudo-mémoires de Lamothe-Langon constituent aussi pour plusieurs journaux une bonne occasion de constater et critiquer l'énorme abondance de ce genre d'ouvrages à la fin des années vingt du XIX^e siècle. La recension des *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII* publiée dans *Le Globe* en constitue une excellente illustration.

L'auteur ouvre son compte rendu de la manière suivante : « Il pleut des mémoires. Secrétaires de l'empereur, femmes de chambre de l'impératrice, espions en retraite, ministres de la police en réforme, c'est à qui nous racontera le plus longuement ce qu'il a vu, entendu, ou rêvé. On dirait que les libraires ont pris à gage toute la livrée impériale ». Cette remarque générale est suivie d'une analyse intéressante dans laquelle le journaliste explique le mécanisme de la publication des mémoires apocryphes à cette époque, tout en dénonçant leur caractère frauduleux. Nous nous permettons de la citer *in extenso* : « Il s'est formé à Paris une entreprise générale de mémoires, une société commerciale pour l'exploitation des noms propres. Voici sa manière d'opérer : Veut-on vendre de l'ancien régime, on prend un personnage à réputation scandaleuse, madame Dubarry ou le cardinal Dubois, par exemple. On compile les libelles de l'époque, ces pamphlets obscènes imprimés à Londres ou à Amsterdam, et qui circulaient librement à Paris avant la corruption des mœurs, dans le bon temps de la censure. Seulement, comme la presse constitutionnelle est un peu prude, on gaze ces peintures trop nues ; on poétise le langage trop grivois de ces messieurs ; on allonge les jupes de ces demoiselles ; M^{me} Dubarry

¹⁵ *La Gazette de France*, 13 mai 1829, p. 3.

nous raconte son édifiante histoire dans le style de *Paul et Virginie* ; et voilà des mémoires sur la régence et sur la cour de Louis XV. En même temps, le secrétaire d'une femme de qualité, moins habile que celui de madame Dubarry, mais très spirituel néanmoins, recueille toutes les anecdotes, vraies ou fausses, qui ont couru depuis la restauration, dessine des portraits satiriques, rédige des historiettes où il intercale tous les noms connus ; et, pour enfler les quatre volumes de rigueur, mêle à ses contes des ordonnances du roi, des discours de tribune, des dissertations littéraires, un parallèle entre MM. de Lamartine et Casimir Delavigne, et voilà des mémoires sur Louis XVIII, sa cour et son règne. Il ne manque plus que le nom de l'auteur, importante affaire en librairie. Voyons : N'a-t-on pas dit que, du temps de Louis XVIII, certaine femme de qualité qui venait souvent au château... – Oui, sans doute, on l'a dit ; que ne dit-on pas ? – Eh bien ! le nom est trouvé ; spéculons sur celui-là comme sur les autres. Et on rédige une préface signée d'initiales transparentes, et l'on paie l'annonce dans les journaux, et les journaux *poussent à la vente*, à raison d'un franc cinquante centimes par ligne ». Selon l'auteur de l'article, « il y a dans cette dernière affaire plus que du charlatanisme, plus qu'une mystification » et il y décèle « des épigrammes [lancées] contre tous les agents du pouvoir, anciens et nouveaux »¹⁶.

Nous trouvons des réflexions semblables dans le compte rendu des *Mémoires d'une femme de qualité* publié dans le *Journal des débats politiques et littéraires* : « Nous sommes riches en Mémoires, si riches que nous pourrions en avoir moins sans y perdre. La Révolution nous en a laissé par collections ; l'Empire, par milliers ». L'auteur de cet article croit que les vrais mémoires sont bien utiles, mais il avertit le lecteur qu'« [i]l court de tous côtés, sous des noms de

¹⁶ *Le Globe*, 15 juillet 1829, p. 441-442 [3-4].

morts, une nuée de compilations anecdotiques sur les scandales du siècle dernier ; la vérité y a place par accident ; le reste est de fabrique. C'est une industrie contemporaine qui vaut qu'on la signale ». Il proteste contre « cette coupable industrie » et il déplore que « [l]a saine littérature en souffre », ainsi que « l'histoire, la décence et la vérité ». *Le Journal des débats politiques et littéraires* dénonce la même stratégie éditoriale que *Le Globe* : « Comment trouver un nom, et sans un nom comment avoir crédit ? Nos industriels y ont pourvu. Ils imaginent un titre qui désigne quelqu'un et qui ne désigne personne, une qualification vague, et pourtant circonscrite à un petit nombre de noms. Ils disent, par exemple *Mémoires d'une femme de qualité* ». La tâche est d'autant plus facile que « [l]es vivants réclament contre une calomnie ; les morts ne réclament pas ».

En réécrivant l'histoire, on la réinterprète aussi et on l'adapte en même temps aux exigences politiques du moment. Le fait que ces mémoires furent destinés à un public large et non-initié rendait ce problème encore plus grave, les lecteurs en question n'étant pas toujours capables de distinguer les faits historiques d'une pure fiction littéraire. Le rédacteur de la recension citée perçoit bien ce danger et remarque que « [l]e public, qui ne se connaît pas aux différents styles et n'entend rien à la couleur et ne sent pas l'époque dans un livre, toutes choses qui lui importent peu, parce qu'il a mieux à faire, le public lit les Mémoires vrais et les Mémoires faux, sans faire la différence, ce dont il n'a ni le temps, ni le goût ». Par conséquent, le lecteur « en lit un, et puis un autre, et prend pêle-mêle des idées de tous côtés ». Enfin, le journaliste dénonce encore une fois « cette vilaine industrie qui vend, imprime, et conçoit, à l'heure qu'il est, des livres de fabrique, qu'on appelle Mémoires »¹⁷.

¹⁷ *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 23 juillet 1829, p. 1-2.

Le Journal des débats politiques et littéraires revient sur ce sujet dans le contexte d'un autre recueil apocryphe composé par Lamothe-Langon, c'est-à-dire les *Mémoires de Louis XVIII*. L'auteur de cette recension s'indigne ainsi à propos du genre auquel appartient l'ouvrage en question : « Dans les dernières années de la Restauration, a-t-on laissé debout un seul nom de nos annales ? a-t-on respecté une seule de nos gloires ? n'a-t-on pas violé scandaleusement les plus majestueux souvenirs ? » En ce qui concerne l'identité du vrai auteur de ces mémoires, le journaliste observe, non sans malice, que « [l]a première plume venue, pour peu qu'elle ait d'adresse et d'agilité, peut rédiger de pareils Mémoires » et qu'« [i]l ne faut pas une grande pénétration pour décider que ces souvenirs n'ont pas été rédigés par le feu Roi »¹⁸.

Avec le temps, l'anonymat des ouvrages apocryphes mentionnés ci-dessus semble de moins en moins respecté par les journaux et les titres de certains d'entre eux apparaissent à côté de romans publiés par Lamothe-Langon. À titre d'exemple, en 1832, en énumérant quelques-unes de ses autres œuvres, *Le Revenant* attribue les *Mémoires d'une Femme de qualité* au « baron L. de L. L. »¹⁹. Quatre ans plus tard, c'est *Vert-Vert* qui informe ses lecteurs que « [l]e baron de Lamothe-Langon, l'auteur de *la Cour d'un prince régnant*, de *l'Espion de police*, des *Mémoires d'une femme de qualité*, de ceux de M^{me} Dubarry, etc., etc., vient de publier un nouveau roman sous le titre de *la Famille du voleur*, que l'on dit être d'un puissant intérêt »²⁰.

Par conséquent, il nous semble peu étonnant que Lamothe-Langon se sente finalement obligé de

18 *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 10 août 1832, p. 3-4.

19 *Le Revenant*, 27 octobre 1832, p. 2.

20 *Vert-Vert*, 6 janvier 1836, p. 3. Une annonce semblable parut le même jour dans *Le Courrier français* (p. 4).

répondre à ses critiques et à leurs accusations. Il le fait dans la préface aux *Après-dîners de S. A. S. le prince Cambacérès*. Quant aux mémoires de l'époque, le romancier considère que « la plupart, au lieu de renfermer des vérités instructives et utiles, sont le produit de la pâle imagination d'hommes qui ne peuvent inventer pour leur propre compte, et vont débitant des rapsodies et des faussetés »²¹. Il critique ainsi les mémoires de Madame de Genlis et ceux de Madame Campan pour leur opportunisme et pour leur caractère faux, en soulignant que ces ouvrages, quoique authentiques puisque rédigés par leurs auteurs, « nous abusent dès la première page » (AD, I-II). Pour ce qui est des mémoires de M. Constant, « premier valet de chambre de Napoléon », et du général Rapp, rédigés en fait par d'autres personnes, Lamothe-Langon qualifie le premier de « fruit du travail de dix plumes diverses » (AD, III) et l'autre d'une « sorte de macédoine où chacun apportait son contingent sans s'embarasser s'il était en opposition avec celui d'un autre » (AD, III-IV). Bref, il assure que « [p]our parler avec franchise, il faut donc ou cacher son nom, ou en prendre un qui serve de bouclier » (AD, XI). Lamothe-Langon développe cette réflexion de la manière suivante :

Dans le second cas, on étudie le caractère de celui pour qui on tient la plume, on s'en pénètre, on s'en imprègne si on peut ; alors, identifié avec ce personnage, on parle sa langue, on déroule ses idées ; et l'art venant au secours de l'étude, on crée un vrai Sosie, et on complète l'illusion ; en même temps, on est plus libre que l'auteur supposé, on n'a ni ses amitiés, ni ses haines, ni ses préjugés, ni ses opinions, et on juge les hommes et les choses mieux que cet auteur lui-même n'aurait fait. (AD, XII).

21 É.-L. de Lamothe-Langon, *Après-dîners de S. A. S. le prince Cambacérès*, Paris, Arthus Bertrand, 1837, vol. 1, p. I. Afin de ne pas multiplier les notes bibliographiques, nous nous limiterons à indiquer les pages dont proviennent les passages évoqués directement après le signé abrégé AD.

La préférence de Lamothe-Langon pour cette approche est assez claire. Dès lors, il admet être l'auteur des *Mémoires de la comtesse Du Barri*, basés sur son roman *Le Chancelier et le Censeur*, et il prétend avoir connu de nombreuses personnes de son entourage qui lui ont fourni « une multitude d'anecdotes, toutes inédites et précieuses » (AD, XIV) sur elle. Le résultat fut tellement réussi que, selon lui, le futur Charles X aurait déclaré à propos de cet ouvrage :

Ces *Mémoires* sont de la comtesse Dubarry ; on a pu les retoucher, mais j'y retrouve des scènes qui ont occupé ma jeunesse, et rapportées de telle manière, qu'un témoin oculaire a pu seul les raconter ainsi. (AD, XIV)

Lamothe-Langon admet aussi être l'auteur des *Mémoires de Louis*²² et des *Soirées de Sa Majesté Louis XVIII*²³. Il prétend avoir reçu des documents du cabinet du roi, il ajoute que « ses mémoires l'ont mieux fait connaître ; par eux, on l'a compris » (AD, XV) et il précise qu'« aucune réclamation importante ne s'est élevée » contre ces ouvrages (AD, XVI). En ce qui concerne leur caractère apocryphe, l'écrivain déclare :

Si donc j'ai tu mon nom quand je me suis lancé dans la carrière des mémoires historiques, c'était parce que je voulais être vrai ; maintenant, forcé dans ma retraite par les attaques de mes antagonistes, j'en sors et me nomme. (AD, XVI-XVII)

Il profite aussi de l'occasion pour expliquer « le titre bizarre » (AD, XVII) de son nouvel ouvrage, *Les Après-dîners de S. A. S. le prince Cambacérès* :

ce ne sont pas des mémoires, des souvenirs de Cambacérès, je n'ai reçu de lui ni d'aucun membre de sa famille mandat ou matériaux ; mais avec une mémoire peu commune j'ai recueilli chez tous ces personnages célèbres les divers chapitres de mes *Après-dîners*.(AD, XX)

22 *Mémoires de Louis XVIII*, Paris, Mame-Delaunay, 1832.

23 *Soirées de Sa Majesté Louis XVIII*, Paris, Werdet, 1835.

Finalement, encore une fois, il tente l'impossible et il tient à soutenir le caractère vrai et historique de son ouvrage, tout en décrivant au lecteur, comme d'habitude sans trop de modestie, ses propres convictions littéraires :

Il me reste à certifier aux lecteurs qu'aucun des faits racontés dans ces volumes n'est pas de mon invention, je les tiens tous des personnages auxquels je sers de secrétaire ; n'ayant donc rien à réclamer sur le fond, je n'en réclame que la forme ; *elle est à moi*, elle portera l'empreinte de mes sentiments religieux et monarchiques ; et quant à ma littérature, elle est celle du siècle de Louis XIV, et bien que tous les jours on nous promette la venue du Messie littéraire, je crains fort, même en présence de Messieurs tels et tels, que, comme celui des Juifs, il ne soit déjà venu, et, que par conséquent, il ne faille s'en tenir à l'art poétique de Boileau dont se contentèrent Racine, Crébillon, J.-B. Rousseau, Voltaire et autres infériorités de cette force. Amen. (AD, XXIII-XXIV)

Outre le fait que Lamothe-Langon admette la paternité de plusieurs ouvrages publiés comme apocryphes, l'intérêt de cette préface réside avant tout dans la manière dont le romancier y présente sa propre vision de ce qu'il qualifie de mémoires historiques. Il va sans dire que les assurances de la véracité de ces récits de la part du romancier sont, si non pas tout à fait erronées, au moins largement exagérées²⁴. Par conséquent, ses mémoires apocryphes, au lieu de constituer une vision objective de l'histoire, offrent plutôt au public une version romancée du passé proche du roman historique, un des genres de prédilection de Lamothe-Langon. L'écrivain l'admet, en fait, quand il expose ses intentions littéraires

24 Nous sommes d'accord avec Alain Decaux quand il affirme que malgré le caractère complètement fictif d'une grande partie de tous ces pseudo-mémoires, comme « parfois Lamothe-Langon eut à travailler sur des originaux », il y a « quelquefois une part de vérité dans ses romans. Comment la discerner ? Tel est le problème qui se pose aux chercheurs ». A. Decaux, « Grandes énigmes de l'histoire », [dans :] *Paris-Presses, L'Intransigent*, 28 juillet 1950, p. 2.

et apporte des éclaircissements de nature générique portant sur les pseudo-mémoires sortis de sa plume :

Je n'ai cependant voulu que faire un livre de genre, un roman sous une forme nouvelle ; et, pour cela, je me suis fait homme de la cour de Louis XV. Cette condition du succès est indispensable : j'aurais échoué si j'eusse cherché à transporter mes personnages au temps actuel ; si je leur avais prêté le langage, les formes et les façons de penser et de voir en usage parmi nous. (AD, XIV)

Pour conclure, force est de noter un net paradoxe dans la relation entre les mémoires apocryphes, en tant que genre, et la carrière littéraire d'Étienne-Léon de Lamothe-Langon. Plusieurs de ses ouvrages appartenant à cette catégorie obtinrent un succès éclatant²⁵, facteur essentiel pour tout artiste. La popularité de ces mémoires ne se traduit pas uniquement par leur notoriété dans les cabinets de lecture, le nombre d'exemplaires vendus ou de rééditions consécutives, quoique cette dimension pécuniaire et mondaine possède une importance capitale pour l'auteur ainsi que ses éditeurs et imprimeurs. La vogue de ces recueils fut également à l'origine de la diffusion d'une vision bien particulière du passé, avec toutes les répercussions que celle-ci entraîna. C'est dans ce contexte que nous souscrivons à l'opinion de Louis de Santi quand il affirme que Lamothe-Langon « est un de ceux qui, avec Alexandre Dumas, ont le plus contribué à former la mentalité historique des Français du XIX^e siècle »²⁶.

25 Cela est vrai non seulement pour la version française de ces ouvrages, mais aussi pour plusieurs de ses traductions, notamment anglaises (par exemple *Private Memoirs of the Court of Louis XVIII* ; *Memoirs of Louis the Eighteenth* ; *Evenings with Prince Cambacérès* ou *Memoirs of Madame Du Barri*) et allemandes (par exemple *Denkwürdigkeiten einer Frau von Stande über Ludwig XVIII* ; *Memoiren Ludwig's XVIII* ; *Galanterien, Abenteuer und Liebschaften einer jungen Dame von Stande* ou *Cambacérès zweiten Consuls, Erzkanzlers von Frankreich, Herzogs von Parma*).

26 L. de Santi, « La Question Louis XVII et Lamothe-Langon devant le

La renommée de Lamothe-Langon est telle qu'Augustin Thierry n'hésite pas à déclarer que « [l]a plupart des mémoires publiés de 1825 à 1840 sont, en réalité, son œuvre »²⁷ et Eugène Hangar va jusqu'à affirmer : « lorsque vous rencontrerez de loin en loin des faits exceptionnellement intéressants, une page saillante, un article hérissé de curieux détails devenu le joyau de ces sortes de livres, vous pourrez les attribuer sans crainte à Lamothe-Langon »²⁸. Enfin, la popularité de certains de ces pseudo-mémoires prolongea leur existence littéraire²⁹, surtout en comparaison avec d'autres ouvrages de Lamothe-Langon. Cependant, le caractère apocryphe de ces recueils, un des motifs de leur notoriété, fit que, au fil des années, le nom de leur vrai auteur commença à s'en dissocier et à être oublié. C'est précisément cet oubli, même seulement partiel et heureusement pas tout à fait définitif, qui devint le prix à payer par Lamothe-Langon, ce véritable faussaire par vocation, pour avoir dédié une partie de sa fascinante carrière littéraire à la fabrication des mémoires des autres.

Sénat », [dans :] *Revue des Pyrénées*, Toulouse, Édouard Privat, 1911, t. 23, p. 400.

27A. Thierry, « Les fabricants de faux mémoires », [dans :] *Le Temps*, 29 janvier 1931, p. 5.

28 E. Hangar, « Étienne-Léon de Lamothe-Langon », [dans :] *Revue de Toulouse et du Midi de la France*, Toulouse, 1868, t. 28, p. 148-154.

29 Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France indique au moins trois éditions des *Mémoires d'une femme de qualité* après la fin du XIX^e siècle : en 1966, 1987 et 2004.

bibliographie

Audebrand Ph., *Romanciers et Viveurs du XIX^e siècle*, Paris, Lévy, 1904.
Biographie toulousaine, ou Dictionnaire historique des personnages qui par des vertus, des talents, des écrits, de grandes actions, des fondations utiles, des opinions singulières, des erreurs, etc. se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse, ou qui ont contribué à son illustration, Paris, L. G. Michaud, 1823, t. 1.

Compère D., *Le Comte de Monte-Cristo d'Alexandre Dumas. Lecture des textes*, Amiens, Encreage, 1998.

Decaux A., « Grandes énigmes de l'histoire », [dans :] *Paris-Presses, L'Intransigeant*, 28 juillet 1950.

Groffier É., *Un encyclopédiste réformateur. Jacques Peuchet (1758-1830)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009.

Hangar E., « Étienne-Léon de Lamothe-Langon », [dans :] *Revue de Toulouse et du Midi de la France*, Toulouse, 1868, t. 28.

Lamothe-Langon É.-L. de, *Après-dîners de S. A. S. le prince Cambacérès*, Paris, Arthus Bertrand, 1837, vol. 1.

Lamothe-Langon É.-L. de, *Souvenirs d'un fantôme, chroniques d'un cimetière*, Paris, Charles Le Clère, 1838, vol. 1.

Quérard J. M., *Le Quérard. Archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises*, Paris, 1856.

Quérard J. M., *Les supercheries littéraires dévoilées*, Paris, L'Éditeur, 1850, t. 3.

Santi L. de, « Épisodes de l'histoire de Toulouse sous le Premier Empire (Extraits des mémoires inédits de Lamothe-Langon) », [dans :] *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, Toulouse, Douladoure-Privat, 1911, t. 11.

Santi L. de, « La Question Louis XVII et Lamothe-Langon devant le Sénat », [dans :] *Revue des Pyrénées*, Toulouse, Édouard Privat, 1911, t. 23.

Szkopiński Ł., *Le Romanesque ténébreux d'Étienne-Léon de Lamothe-Langon*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2023.

Thierry A., « Les fabricants de faux mémoires », [dans :] *Le Temps*, 29 janvier 1931.

Zanone, D., *Écrire son temps : Les mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006, nouvelle édition en ligne : <http://books.openedition.org/pul/11873>.

abstract

Étienne-Léon de Lamothe-Langon : destiny of a literary forger

Étienne-Léon de Lamothe-Langon (1786-1864) was the author of numerous novels belonging to different genres. However, if he wasn't completely forgotten by the end of the 19th and the beginning of the 20th c., it was thanks to a long list of apocryphal memoirs attributed to famous people which in fact he wrote himself. At first, this paper shows reactions from the press in 1829 after the publication of *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII* and *Mémoires de la comtesse Du Barri*. Although some journalists chose to perpetuate the fiction that the memoirs were authentic, others denounced them as false and heavily criticized this kind of literary enterprise. Thereafter, the article focuses on Lamothe-Langon's response to his critics and on his vision of apocryphal memoirs in his preface to *Les Après-dîners de S. A. S. Cambacérès* (1837).

keywords

French literature, memoirs, literary forgery, Étienne-Léon de Lamothe-Langon

mots-clés

littérature française, mémoires, mystifications littéraires, Étienne-Léon de Lamothe-Langon

Łukasz szkopiński

Łukasz Szkopiński est maître de conférences à l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Łódź. Ses recherches portent principalement sur la littérature française de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Il est l'auteur du livre *L'Œuvre romanesque de François Guillaume Ducray-Duminil* (Classiques Garnier, 2015), de l'édition critique de *Victor, ou l'enfant de la forêt* (1797) de Ducray-Duminil (Classiques Garnier, 2019), du livre *Le Romanesque ténébreux d'Étienne-Léon de Lamothe-Langon* (WUŁ, 2023), ainsi que de nombreux articles concernant, entre autres, le roman noir et la littérature révolutionnaire en France, la correspondance de la reine Marie-Antoinette et l'argot français.

PUBLICATION INFO			
Cahiers ERTA	e-ISSN 2353-8953 ISSN 2300-4681		
Received : 20.01.2023 Accepted : 27.03.2023 Published : 30.06.2023	ÉTUDES	ASJC 1208	
ORCID : 0000-0002-0486-600X			
Ł. Szkopiński, « Étienne-Léon de Lamothe-Langon : destin d'un faussaire par vocation », [dans :] <i>Cahiers ERTA</i> , 2023, nr 34, pp. 137-154. DOI : 10.4467/23538953CE.23.015.17932			
www.ejournals.eu/CahiersERTA/			
Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).			